

RAPPORT ANNUEL 2018

Fonds Fiduciaire du Banc d'Arguin et de la Biodiversité Côtière et Marine

Rapport annuel BACoMaB 2018

SOMMAIRE

BILAN 2018 ET PERSPECTIVES	2
LE BACOMAB TRUST FUND	4
Un mécanisme de financement durable	4
Territoires ciblés : les aires marines et côtières protégées	6
Le littoral et la mer	7
Parc National du Banc d'Arguin	11
Parc National du Diawling	15
FINANCEMENTS POUR LA CONSERVATION 2018	18
Surveillance maritime et côtière au PNBA	19
Monitoring et surveillance au PND	20
Préservation du phoque moine de méditerranée	21
Fauchage écologique au PND	22
Appui aux observatoires des parcs nationaux	22
Dénombrement annuel des oiseaux d'eau au PND	23
Gestion hydrologique des écosystèmes au PND	23
Conseil scientifique du PNBA	24
Gouvernance partagée au PNBA	25
L'éducation environnementale au PND	25
Bilan des subventions	26
ACTUALITE DU BACOMAB	28
Adoption du plan stratégique BACoMaB 2018-2027	28
Capitalisation et levée de fonds	29
Gestion et évolution du portefeuille	29
Nouvelle politique d'investissement	30
8 ^{ème} Assemblée Générale du CAFE	30
20 ^{ème} Assemblée Générale du RedLAC	31
Monaco Ocean Week	31
Réunions des instances de gouvernance du BACoMaB	32
Organigramme du BACoMaB	33

BILAN 2018 ET PERSPECTIVES

En 2018 le BACoMaB a finalisé son premier plan de développement stratégique, qui définit la vision, la mission et les valeurs qui doivent guider l'action du fonds.



Le BACoMaB ambitionne de devenir la fondation environnementale de référence en Mauritanie, un mécanisme financier performant qui mobilise des fonds ayant un impact majeur sur la conservation de la biodiversité marine et côtière dans le pays. Sa mission est de conserver et restaurer la biodiversité et les écosystèmes marins et côtiers. A cette fin, le BACoMaB œuvre à garantir un financement durable des coûts récurrents de la conservation, à améliorer la gouvernance et l'efficacité de gestion des AMP et enfin, à renforcer l'éducation environnemen-

tale du public. Son action est guidée par les valeurs fondamentales de proximité avec les bénéficiaires, de transparence et de redevabilité. Ce plan stratégique, doté d'un plan opérationnel et d'une estimation des ressources nécessaires à sa mise en œuvre, couvre la période 2018 – 2027. Il sera régulièrement évalué et suivi en vue de l'adapter aux besoins et aux évolutions du paysage de la conservation en Mauritanie.

Par ailleurs, la politique d'investissement a été révisée en vue d'améliorer la performance des placements et clarifier les responsabilités des différents organes de gouvernance. Cette révision a introduit une nouvelle allocation stratégique des actifs, afin de capter les opportunités de rentabilité qui s'offrent au vu de la conjoncture et de maximiser les revenus du BACoMaB.

Concernant le fundraising, un nouvel engagement de la Coopération allemande (KfW) a été enregistré pour un montant de 3,5 millions d'Euros, effectivement décaissé. L'Union européenne a validé avec la partie mauritanienne la programmation de l'appui sectoriel des accords de pêche avec un montant de 1.2 millions au

profit du BACoMaB à décaisser en 2019. Une nouvelle contribution de l'Agence Française de Développement (AFD) est à l'étude et sera instruite en début 2019.

Par ailleurs une mission a été effectuée en Espagne auprès du ministère de l'Environnement et de l'organisme des Parcs nationaux ainsi que de la *Fundación Biodiversidad*. Des perspectives de coopération ont été identifiées et seront poursuivies.

Le BACoMaB a continué en 2018 son appui aux activités prioritaires de surveillance, monitoring et gouvernance du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) et du Parc National du Diawling (PND). Il a en outre accordé une subvention au Programme de conservation du phoque moine, espèce en danger d'extinction au niveau mondial et dont une des plus grandes colonies se trouve en Mauritanie. Cet appui est appelé à continuer si des ressources financières sont mobilisées.

La création d'un réseau d'aires marines protégées (AMP) représentatives de la biodiversité et essentielles pour sa conser-

vation fait partie des objectifs identifiés par le plan stratégique. A ce titre il est prévu d'engager le plaidoyer auprès des autorités et d'envisager les démarches institutionnelles et administratives pour le classement de ces zones. D'ores et déjà le processus pour le classement de la baie de l'Etoile à Nouadhibou a été relancé. Le BACoMaB est résolument engagé pour faire aboutir ce processus à travers le dialogue et le plaidoyer avec toutes les parties prenantes.

L'année 2019, qui verra la célébration du dixième anniversaire de sa création, sera une année charnière pour le BACoMaB : renforcement de ses capacités institutionnelles et organisationnelles, poursuite de son financement aux AMP et mise en place d'un plan d'éducation environnementale.

ABASS SYLLA
Président du
conseil d'administration

AHMED LEFGHIH
Directeur exécutif



Départ de lanches
au petit matin,
village de R'Gueiba,
PNBA, Mauritanie



Nord de la baie
de l'Etoile,
Mauritanie

LE BACOMAB TRUST FUND



Un mécanisme de financement durable

Vision

Le BACoMaB, fondation environnementale de référence en Mauritanie, est un mécanisme financier performant qui mobilise des fonds ayant un impact majeur sur la conservation de la biodiversité marine et côtière dans le pays.

Missions

- ▶ Conserver et restaurer la biodiversité et les écosystèmes marins et côtiers en Mauritanie, en garantissant un financement durable des coûts récurrents de gestion des aires marines et côtières protégées.
- ▶ Contribuer à améliorer la gouvernance et l'efficacité de gestion des aires protégées et renforcer l'éducation environnementale du public.

Valeurs

- ▶ **Proximité et écoute** : Le BACoMaB établit des relations de confiance avec ses bénéficiaires et l'ensemble des acteurs-clés de la conservation marine et côtière, tient compte de leurs attentes et priorités, et réalise un suivi et un accompagnement rapprochés des activités financées.
- ▶ **Crédibilité et transparence** : Le BACoMaB s'appuie sur des principes de transparence et de responsabilité dans la conduite de son action et assure son autonomie de décision, notamment à travers ses organes de gouvernance et le respect de ses statuts.
- ▶ **Efficacité et redevabilité** : Le BACoMaB gère ses fonds selon des procédures garantissant une allocation optimale des ressources et une reddition de comptes répondant aux attentes des donateurs, des bénéficiaires, du gouvernement et des populations locales.

PLAN STRATÉGIQUE 2018 - 2027

Le plan stratégique 2018 – 2027 définit la ligne de conduite à long terme qui régit l'activité du BACoMaB. Ce plan va guider le BACoMaB dans les années à venir afin d'assurer son efficacité auprès de tous ceux qui bénéficient de son travail.

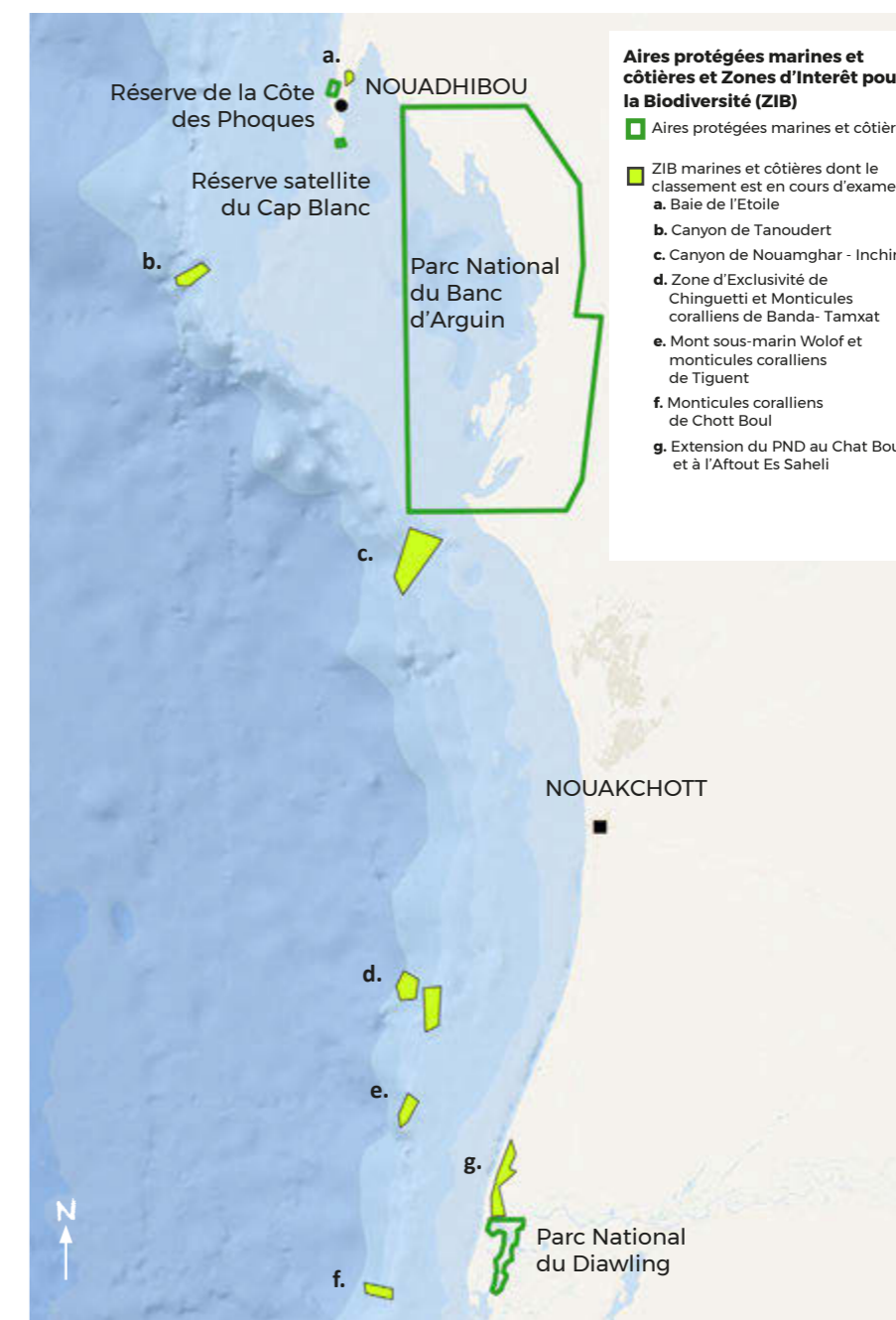


Territoires ciblés : les aires marines et côtières protégées

Le littoral et la mer

De l'embouchure du fleuve Sénégal à la péninsule du cap Blanc, le littoral Atlantique de la Mauritanie s'étend sur 720 km

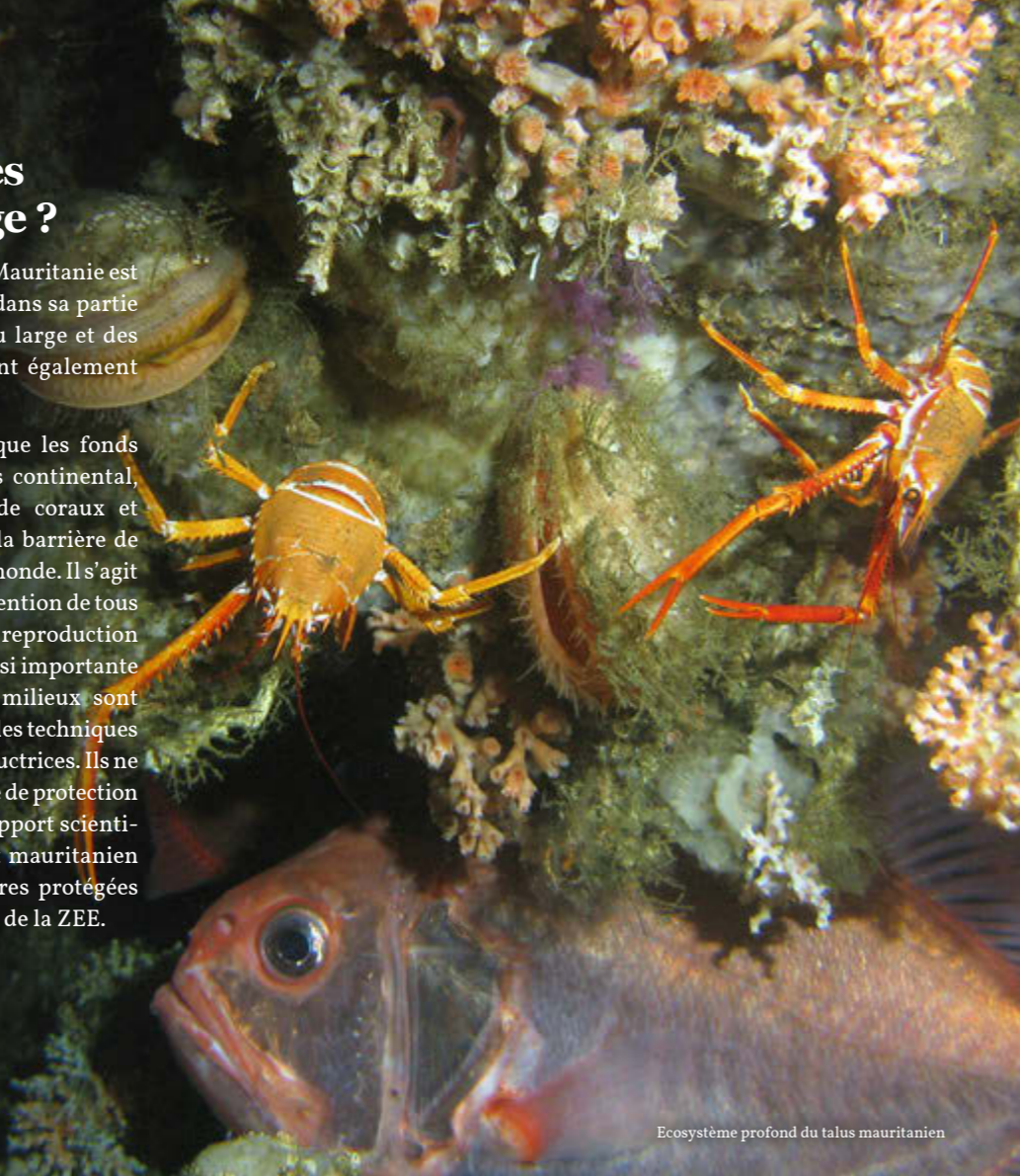
La zone marine et côtière mauritanienne est reconnue comme étant l'une des plus productives au monde, avec une Zone Economique Exclusive (ZEE) d'environ 200 000 km². Elle contient des habitats marins et côtiers variés (canyons, récifs coralliens, herbiers marins, mangroves, delta et sebkhas), support d'une très grande diversité biologique. De nombreuses espèces de poissons, de cétacés, de tortues marines, et d'oiseaux côtiers et du large, dont certaines menacées d'extinction telles que le phoque moine, peuplent ces espaces. Une richesse qui a conduit la Mauritanie à protéger le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA), et le Parc National du Diawling (PND). En outre, c'est aujourd'hui un véritable réseau d'aires marines protégées (AMP) qui se dessine pour l'avenir. En effet, le processus de classement de la baie de l'Etoile trouve une nouvelle dynamique, tandis que la protection de la biodiversité des profondeurs des eaux territoriales mauritaniennes est à l'étude.



Un réseau d'AMP pour sauvegarder les écosystèmes du large ?

Si la biodiversité marine en Mauritanie est surtout connue et réputée dans sa partie côtière, les écosystèmes du large et des eaux profondes, se révèlent également être d'une extraordinaire richesse.

Des recherches récentes ont révélé que les fonds sous-marins situés au niveau du talus continental, hébergent des assemblages fragiles de coraux et d'éponges d'eaux profondes ainsi que la barrière de monticules coralliens la plus longue au monde. Il s'agit d'écosystèmes fragiles qui méritent l'attention de tous car ils jouent un rôle primordial dans la reproduction et la protection des ressources marines, si importante pour l'économie mauritanienne. Ces milieux sont aujourd'hui menacés de disparition par les techniques de pêche industrielle toujours plus destructrices. Ils ne bénéficient actuellement d'aucun régime de protection mais la situation évolue : en 2018, un rapport scientifique commandé par le Gouvernement mauritanien propose la création d'un chapelet d'aires protégées représentatif de l'ensemble des milieux de la ZEE.



Ecosystème profond du talus mauritanien

La baie de l'Etoile, un site naturel d'exception en périphérie de la capitale économique du pays

La lagune peu profonde est colonisée d'herbiers de zostères et communique avec un bas fond encaissé formant une rivière, couverte de prairies de spartines. L'ensemble du site constitue un milieu très favorable pour les oiseaux marins, limicoles, poissons et mammifères marins comme

le grand dauphin qu'on peut voir chasser dans la baie. Ces paysages singuliers et la proximité avec la capitale économique de la Mauritanie en ont fait depuis de nombreuses années une destination de tourisme et de loisirs. Ce site est cependant menacé par l'urbanisation galopante de la ville de Nouadhibou et une augmentation constante de l'effort de pêche.

Son classement, recommandé depuis plusieurs années dans les documents d'aménagement et de planification du littoral, a été relancé en 2018 dans le cadre du projet WACA de la Banque mondiale.



La baie de l'Etoile est située au nord de la ville de Nouadhibou

Port artisanal de Nouadhibou à la veille de l'ouverture de la pêche au poulpe



Dauphin commun

Les engagements de la Mauritanie

La Mauritanie, en tant que signataire de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), s'est engagée à préserver d'ici 2020, au moyen d'un réseau écologiquement représentatif et bien relié d'aires protégées, au moins 10% de ses zones marines et côtières (Objectif 11 d'Aichi).

La création de ce réseau est aussi prévue dans les politiques sectorielles et nationales en tant qu'outil efficace pour contribuer à préserver l'intégrité du milieu marin et côtier et à restaurer les stocks halieutiques. La Stratégie Nationale de l'Environnement

et du Développement Durable 2017-2030 de la Mauritanie (SNEDD), et la Stratégie Nationale de Gestion Responsable pour un Développement Durable des Pêches et de l'Economie maritime 2015-2019, prônent la nécessité de préserver l'intégrité de l'environnement marin et côtier, en renforçant les aires marines protégées existantes et en mettant en place un réseau d'aires protégées marines et côtières représentatives des principales zones d'intérêt biologique.

Le changement de paradigme : du désert vers la mer

Jusque dans les années 1970-1980, la plupart de la population était nomade et vivait principalement de l'élevage à l'intérieur du pays ; le littoral mauritanien était alors quasiment inhabité. Mais de fortes sécheresses ont provoqué l'exode rural et la concentration de plus d'un tiers de la population sur la côte, notamment dans les villes de Nouakchott et Nouadhibou. Cette migration massive vers le littoral et le développement exponentiel

d'activités économiques en mer telles que la pêche ou l'exploitation pétrolière, situent aujourd'hui cette zone au cœur des enjeux environnementaux, économiques et sociaux du pays. La Mauritanie dispose d'une des zones de pêche les plus importantes au monde. Le secteur des pêches génère des retombées socio-économiques de toute première importance et occupe une place stratégique dans l'économie nationale du pays.





Parc National du Banc d'Arguin

Le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) est la plus vaste aire marine protégée d'Afrique de l'ouest. Créé en 1976, le PNBA s'étend sur un tiers du littoral mauritanien.

Déclaré zone humide d'importance internationale par la Convention Ramsar en 1982, le Parc est un site du Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1989.

Réserve
satellite du
cap Blanc

Menaces

Les pressions anthropiques sur les ressources marines et côtières ne cessent d'augmenter en raison des nouvelles activités économiques et formes d'usage (pêche, exploration et exploitation pétrolière et gazière offshore, construction d'infrastructures portuaires, développement urbain, transport maritime, etc.).

En Mauritanie, les effets attendus du changement climatique incluent la hausse des températures, l'élévation du niveau

marin, une plus grande instabilité dans la répartition spatio-temporelle des précipitations et l'intensification des événements climatiques extrêmes. Les villes côtières de Nouakchott et de Nouadhibou, en plein développement, font déjà face à une forte érosion côtière, au risque d'incursions marines destructrices et aux inondations liées à la stagnation des eaux pluviales et la remontée du niveau de la nappe dans certains quartiers.

Quartier de
Cité Concorde,
Nouakchott,
après
l'hivernage
2015



Une importance écologique d'ordre planétaire... à forte valeur économique !

Les hauts fonds, vasières et herbiers marins du banc d'Arguin forment une zone à valeur écologique unique, abritant de nombreuses espèces de poissons et crustacés et accueillant pendant l'hiver plus de deux millions d'oiseaux migrateurs. Depuis sa création le Parc est aussi un refuge irremplaçable pour

plusieurs espèces menacées emblématiques comme le phoque moine, le dauphin à bosse, les tortues marines, ou la gazelle dorcas.

L'importance écologique éprouvée du PNBA a été traduite en termes monétaires par une étude de l'université de Portsmouth, dont les résultats ont été publiés cette année.

Il s'agit d'une évaluation économique chiffrée des services rendus par les écosystèmes du Parc:

«La valeur annuelle des principaux services de régulation et d'approvisionnement est estimée à un peu plus de 200 millions €/an. Les deux services les plus importants sont celui relatif à la séquestration du carbone fournie par les herbiers et celui lié à la contribution du PNBA aux pêcheries de la ZEE de la Mauritanie. Rapportée au km²,

la valeur économique des principaux services atteint un peu moins de 40 000 €/km²/an. A titre de comparaison, la valeur au km² des principaux services écosystémiques rendus par les 5 aires marines protégées en Afrique de l'Ouest (Langue de Barbarie au Sénégal, Rio Cacheu et Urok en Guinée Bissau, Tristao et Alcatras en Guinée et Santa Luzia au Cap Vert) atteint 26 000 €/km² pour une valeur totale de 35 millions €/an pour les 5 AMP combinées.»

Envol de cormorans africains, île de Niroumi



Départ de pêche au petit matin, village de R'Gueiba

Les Imraguen et la pêche à la voile

Depuis la création du parc en 1976, les embarcations motorisées sont interdites et le PNBA demeure la zone de pêche exclusive des populations résidentes de pêcheurs à la voile :

les *Imraguen*. Les lanches à voile utilisées par les *Imraguen* sont des embarcations traditionnelles en bois, dont le gréement latin évoque l'héritage méditerranéen. L'introduction de ces bateaux sur les côtes d'Afrique de l'Ouest est directement liée à l'histoire des grandes pêcheries espagnoles.

Véritable outil de conservation et de bonne gestion des ressources marines, la voile permet aux Imraguen un accès durable à la ressource quoique limité puisque le nombre maximal d'embarcations est fixé par décret à 114. La coopérative de charpentiers traditionnels du PNBA « El Ittihad » (l'Union) joue un rôle

central dans la pérennité de cette flottille. Basés à R'Gueiba les charpentiers assurent la construction, l'entretien des embarcations et continuent d'améliorer les performances des lanches.

Transformatrice de mullet, village de R'Gueiba



Les femmes Imraguen et la transformation du mullet

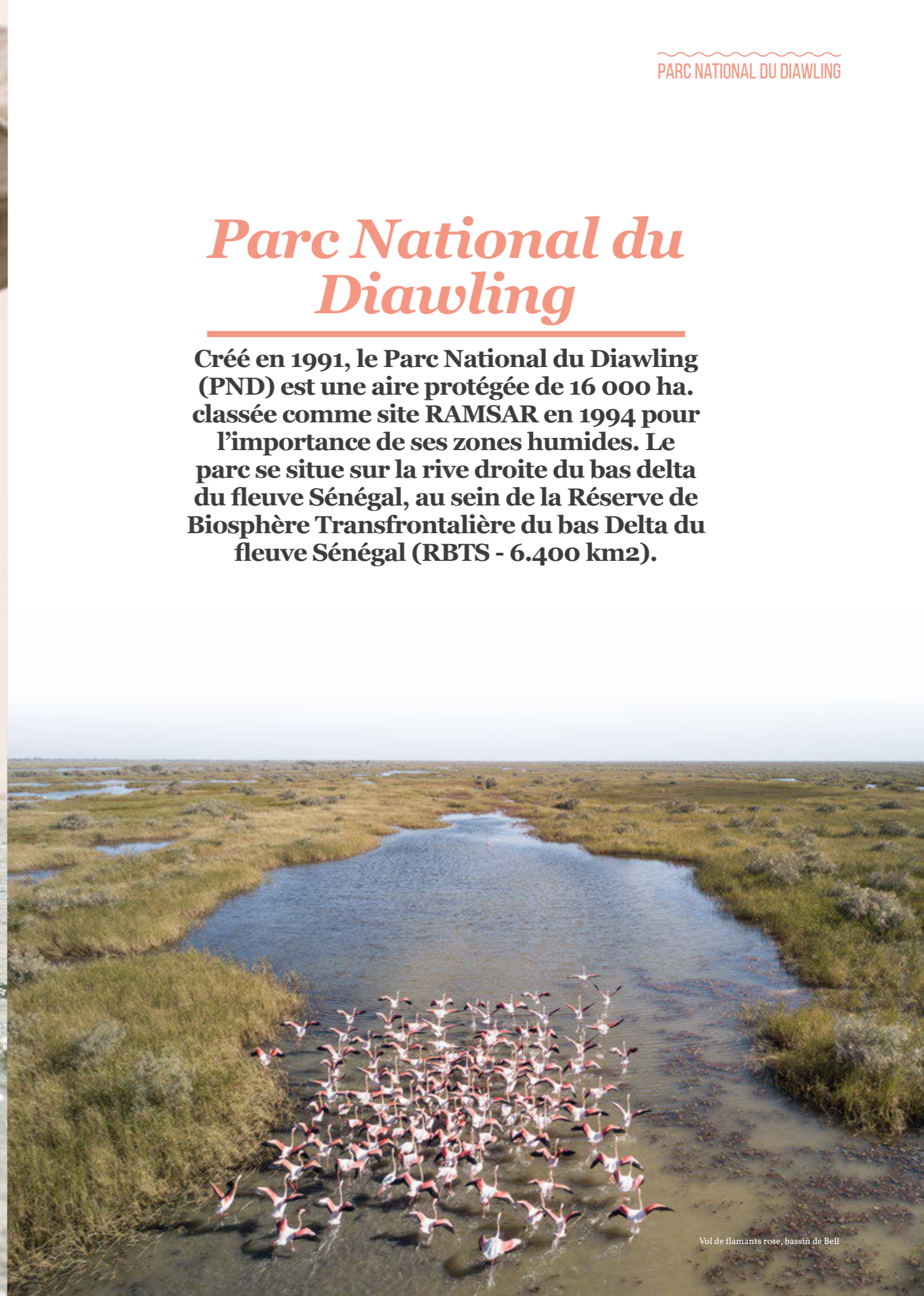
Le savoir faire des *tamregit* dans le domaine de la transformation des produits de la pêche est ancien et reconnu en Mauritanie. Les femmes travaillaient traditionnellement le mullet jaune, une espèce migratrice présente sur la côte du PNBA pendant l'hiver, qui constituait la base de l'alimentation des Imraguen.

Le poisson séché et son huile étaient échangés contre d'autres denrées avec les nomades

de l'intérieur du pays qui en appréciaient les vertus curatives. Fortes de cette tradition, elles transforment aujourd'hui différentes espèces de poissons et produisent du *tishtar* (poisson séché), de l'huile, mais surtout de la poutargue de mullet, un produit à forte valeur ajoutée.

Parc National du Diawling

Créé en 1991, le Parc National du Diawling (PND) est une aire protégée de 16 000 ha. classée comme site RAMSAR en 1994 pour l'importance de ses zones humides. Le parc se situe sur la rive droite du bas delta du fleuve Sénégal, au sein de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du bas Delta du fleuve Sénégal (RBTS - 6.400 km²).



Un site soumis à de nouvelles menaces

Chaque année entre 150 et 200 pirogues sont arraisonnées par les vedettes de surveillance du PNBA. **Le système de patrouilles en mer impliquant le Parc, les Imraguen et la Garde Côte Mauritanienne est efficace mais ne parvient pas à endiguer les intrusions de pêcheurs artisans venus de Nouakchott, Nouadhibou ou même Saint-Louis.** La diminution des ressources halieutiques à l'extérieur du parc fait peser une pression toujours plus forte sur la partie marine du PNBA.

A la limite est du Parc, la ruée vers l'or débutée en 2016 dans la zone de Tasiast a provoqué une croissance démographique très forte de la ville de Chami, devenue en quelques années un pôle de traitement artisanal de l'or. Ce phénomène fait peser des menaces sur le PNBA : la gestion des déchets produits par la ville pose déjà problème. Mais le risque principal semble être lié à l'utilisation du mercure. Transporté par le vent et accumulé dans la chaîne alimentaire cet élément représenterait un risque sérieux tant pour la santé des populations de la zone, que pour la biodiversité et les consommateurs de la pêche locale.

Vedette de surveillance en patrouille

Vol de flamants rose, bassin de Bell



Un parc créé autour de la restauration d'un milieu dégradé

De sévères épisodes de sécheresses et la construction des barrages de Manantali et Diama ont fondamentalement modifié le fonctionnement hydraulique de la zone nord de l'estuaire du fleuve Sénégal dans les années 80 entraînant l'exode des populations et une perte de biodiversité. La création du PND en 1991 a pour objectif de restaurer le milieu naturel à des fins écologiques de conservation de la biodiversité et d'utilisation durable des ressources par les populations locales. Les infrastructures hydrauliques mises en place ont permis de simuler des crues et décrues ce qui a permis de recréer le fonctionnement estuarien et

de restaurer la biodiversité. Aujourd'hui, Cette mosaïque de milieux naturels diversifiés joue un rôle capital dans la migration des espèces marines et estuariennes de poissons et de crustacés. Le PND abrite plus d'une centaine d'espèces différentes d'oiseaux d'eau, des mammifères, de nombreux reptiles mais il est surtout connu à l'international pour ses grandes colonies d'oiseaux nicheurs tels que le flamant rose, le flamant nain, le cormoran, la spatule ou le pélican blanc, ainsi que pour l'accueil des oiseaux migrateurs d'Europe du nord et d'oiseaux afro tropicaux.



Des paysages redessinés par les ouvrages hydrauliques : La digue de Bell et la dune de Zire

La gestion partagée des ressources naturelles par les populations résidentes

Aujourd'hui plus de 9000 personnes vivent autour du Parc. La restauration de la biodiversité a permis le retour des populations et l'amélioration de leurs conditions de vie. Intimement liée à la qualité des écosystèmes, l'utilisation des ressources par les habitants du parc est saisonnière, traditionnelle et concertée. Pêche, cueillette, pâturage et maraîchage, sont aussi à l'origine d'activités de transformation et d'artisanat qui valorisent les ressources naturelles avec des produits comme le couscous de rhizome de nénuphar, les nattes de sporobolus robustus, ou le poisson séché. Afin d'harmoniser les usages du territoire, les populations participent à l'élaboration du scénario annuel d'inondation.



Cueillette des rhizomes de nénuphar, transformés par les femmes en couscous

Une reconnaissance internationale croissante.

Déjà site RAMSAR, le PND a été **classé cette année au titre de Patrimoine national** par Arrêté du ministère de la Culture et de l'Artisanat du 7 mars 2018. Le texte relève notamment qu'il est de l'intérêt général d'assurer la protection de ce site. Cette reconnaissance nationale constitue un acquis et un engagement considérable de la Mauritanie pour amorcer le processus de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Figuier sycamore, situé sur la dune côtière

Le nouveau PAG 2018-2022

Le PND s'est doté cette année d'un nouveau plan d'aménagement et de gestion (PAG) qui définit les nouvelles priorités et axes d'intervention pour les années à venir. Ce nouveau PAG, de manière très pragmatique, identifie les cibles de conservation, évalue leur état de conservation, ainsi que les principales menaces pesant sur celles-ci.

Extension du PND : La réserve du Chat Boul (site Ramsar) et l'Aftout Es Sahli, toutes deux hors des limites actuelles du PND, apparaissent comme des cibles de conservation prioritaires.

L'extension du Parc National du Diawling (de 16.000 à 59.000 ha), inscrite comme priorité dans le nouveau PAG, revêt un caractère indispensable pour intégrer les

principales cibles de conservation, et gérer le continuum hydrologique et biologique.

Principales menaces identifiées par le PAG : Le projet de port multifonction de N'Diogo, constitue sans aucun doute une menace pour le PND. Le port, situé à 4 km à l'ouest de la limite du PND est actuellement en construction et les passages intensifs de camions occasionnent déjà des dégâts importants sur les digues de Ziré et de Lekser, qui pourraient menacer la mise en eau des bassins aux cotes requises par le plan de gestion hydraulique.

Par ailleurs, le canal d'irrigation de l'Aftout Es Sahli a provoqué des perturbations du fonctionnement hydrologique de l'ensemble du système en drainant de grandes quantités d'eau vers les zones agricoles. Les eaux de drainage des périmètres rizicoles, abondantes et riches en polluants, mettent en péril les sites de nidification, notamment ceux du flamant nain.

Le canal d'irrigation de l'Aftout Es Sahli a provoqué des perturbations du fonctionnement hydrologique du PND



FINANCEMENTS POUR LA CONSERVATION 2018



Le BACoMaB apporte des ressources additionnelles à celles de l'État et des autres bailleurs, garantissant la prise en charge pérenne des coûts récurrents de mise en œuvre des activités prioritaires de conservation des aires marines et côtières protégées, inscrites dans leurs plans d'aménagement et de gestion : la surveillance, la gouvernance, le suivi et la restauration écologiques, le développement des populations résidentes et l'éducation environnementale.



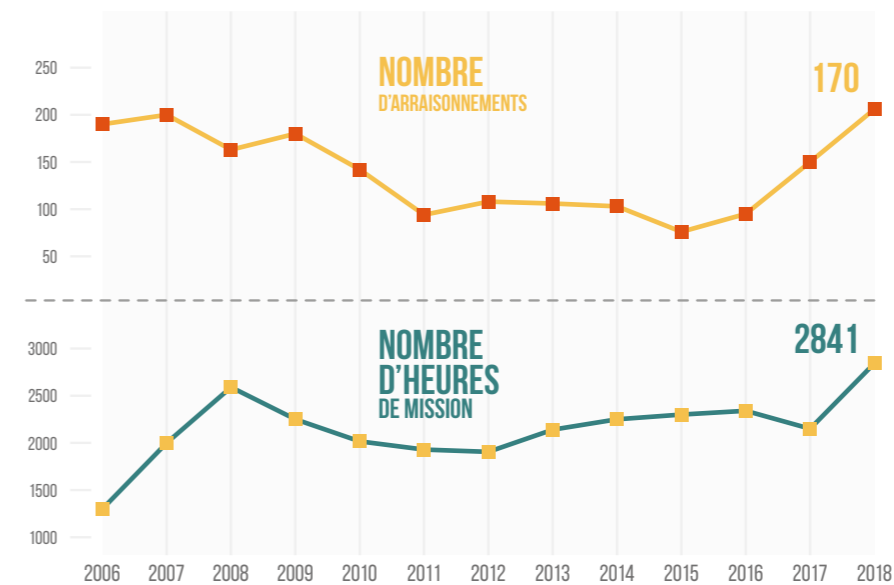
Suivi des oiseaux endémiques, PNBA

Surveillance maritime et côtière au PNBA

À u PNBA, l'essentiel de l'effort de surveillance est déployé en mer. Avec 5400 km² de surface, le contrôle de la partie marine, constitue toujours, même avec plus de 20 ans d'expérience, un véritable défi pour le parc. La maîtrise de cet espace extrêmement convoité par les pêcheurs artisans implique la mise à disposition et l'entretien de gros moyens (vedettes d'intervention rapide, radars), l'organisation de toute une logistique, du carburant mais surtout des ressources humaines.

Le succès de cette mission repose sur l'implication, jusque dans l'embarcation, des populations locales et

de la Garde Côte Mauritanienne aux côtés du Parc. Ce partenariat permet au Parc de veiller à l'application de la Loi sur le PNBA qui interdit les embarcations motorisées dans sa zone marine. Depuis 2017, le BACoMaB finance également des missions mensuelles de surveillance côtière. Les patrouilles sur le littoral permettent la saisie de filets illégaux posés depuis le rivage et le contrôle des engins de pêche et des produits de la pêche des lanches.



LES CHIFFRES DE LA SURVEILLANCE MARITIME EN 2018

536 SORTIES DONT
304 NOCTURNES
2 841 HEURES EN MER
170 PIROGUES ET
10 LANCHES ARRAISONNÉES



Vedette de surveillance en intervention, PNBA

Monitoring et surveillance au PND

Le Parc a procédé en début d'année à l'assermentation des agents de surveillance et de certains cadres techniques ainsi qu'à leur formation sur l'élaboration des procès verbaux. Un surcroît de légitimité nécessaire au PND où la pression sur les écosystèmes reste forte. Les équipes de terrain sont confrontées au braconnage, à la collecte illégale des formations végétales ainsi qu'à de mauvaises pratiques de pêche (filets monofilament). Répartis sur le terrain sur plusieurs postes de surveillance, les agents contrôlent les principales voies d'accès et patrouillent, en quads, en voiture ou à pied le long d'itinéraires déterminés en fonction des saisons et des activités des populations locales.

A travers le financement de ces activités le BACoMaB garantit la mise en œuvre d'une surveillance ciblée et d'un monitoring

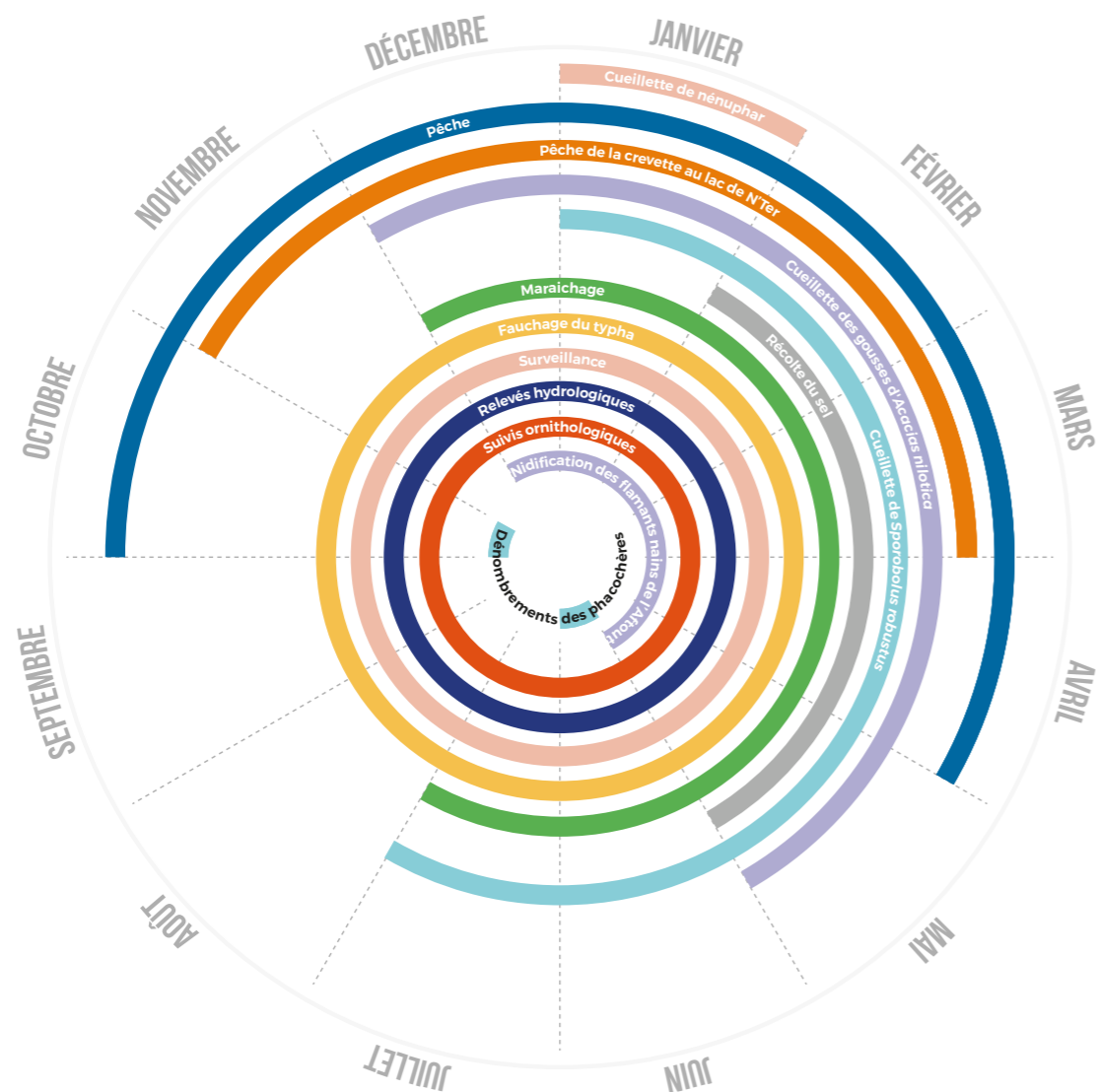
exhaustif qui prennent en compte le zonage, les saisons et les différentes menaces sur l'ensemble du territoire.

LE BACOMAB GARANTIT LA MISE EN ŒUVRE D'UNE SURVEILLANCE CIBLÉE ET D'UN MONITORING EXHAUSTIF

Le contrôle, est en effet souvent associé aux suivis écologiques et socioéconomiques. Pour la pêche par exemple, les engins de pêche, tailles minimales des captures et respect des campagnes sont contrôlés. Ce suivi permet aussi de recueillir des données sur la quantité et la qualité des captures, des données biologiques sur les espèces ciblées et les zones de pêches. Autant d'informations qui seront traitées au niveau de l'observatoire et qui pourront également

être prises en considération au moment d'élaborer le scénario d'inondation annuel.

Calendrier des activités de suivi et de contrôle des agents du PND



Préservation du phoque moine de Méditerranée

L'année 2018 a marqué le démarrage de l'appui financier du BACoMaB au Programme de conservation du phoque moine de Méditerranée. Il s'agit d'un des mammifères marins les plus menacés d'extinction. Il ne reste aujourd'hui que 600 animaux sur la planète, répartis en plusieurs populations entre la Méditerranée orientale (Grèce et Turquie) et l'Atlantique (Madère et le Cap Blanc en Mauritanie). La population du cap Blanc est la dernière colonie « structurée » et compte à elle seule plus de la moitié des individus. La Fondation CBD-Habitat et l'ONG Annajah œuvrent depuis 1997 pour sauver

cette espèce emblématique. Depuis 2001, le Programme phoque moine a ainsi mis en place la réserve de la Côte des phoques : un territoire dédié à la protection, au suivi et à la surveillance de cette colonie. Ce programme a également permis de mettre en place un cursus d'éducation environnementale dans les écoles de Nouadhibou.

Aujourd'hui, les résultats sont encourageants : L'effectif est passé de 100 individus en 2001, à plus 300 en 2018 ! La colonie se porte bien et compte environ 80 nouveaux nés par an. L'ambition du programme est désormais de créer de nouvelles colonies et une première expérience de réintroduction a été réalisée cette année au cap Blanc.

L'EFFECTIF EST PASSÉ DE 100 INDIVIDUS EN 2001, À PLUS DE 300 EN 2018 !



Fauchage écologique au PND

Les espèces végétales invasives colonisent les espaces d'eau libres et représentent une menace permanente pour la biodiversité, mais aussi pour la pêche et le pastoralisme. Depuis 2015 le PND s'attache à réduire et maîtriser la couverture végétale dans les bassins. Cette activité, initiée grâce à l'appui du BACoMaB, consiste à organiser annuellement le fauchage et l'arrachage du typha et des cypéracées et à entretenir les zones déjà dégagées.

DEPUIS 2015 LE PND S'ATTACHE À RÉDUIRE ET MAÎTRISER LA COUVERTURE VÉGÉTALE DANS LES BASSINS.

Ce travail qui nécessite beaucoup de main d'œuvre, est réalisé conjointement par les agents du parc et la population. Cette année 30 ha ont été entretenus et 10 ha supplémentaires ont été fauchés notamment pour favoriser les pousses et la germination des graines de nénuphars, une plante dont les rhizomes sont récoltés puis utilisés par les femmes pour faire du couscous.



Fauchage du typha au PND

Appui aux observatoires des parcs nationaux

Les observatoires du PNBA et du PND sont des cellules pluridisciplinaires, qui récoltent et analysent les données récoltées sur le terrain afin d'adapter la gestion de l'aire protégée en fonction des objectifs

de conservation des parcs. L'observatoire du PNBA qui s'est doté en 2016 d'un « tableau de bord » d'efficacité de gestion basé sur des indicateurs biophysiques, socio-économiques et de gouvernance, met en œuvre ce dispositif sur le terrain. Avec l'appui du BACoMaB, l'observatoire s'est doté d'une nouvelle base de données calibrée en fonction des éléments du tableau de bord. Les agents de terrain ont été formés à la récolte de données sur la base de fiches de suivi thématiques. Les suivis des oiseaux endémiques et des espèces vulnérables (tortues marines, dauphins) sont déjà opérationnels.

Au PND le BACoMaB a financé l'achat de matériel et d'appareils de mesure, essentiels aux suivis de la qualité de l'eau. L'observatoire du PND a également conclu des protocoles d'accord de recherche avec la faculté des Sciences et Technique de l'université Al-Asryaa de Nouakchott et la faculté des Sciences Semlalia de Marrakech.

L'OBSERVATOIRE S'EST DOTÉ D'UNE BASE DE DONNÉES CALBRÉE EN FONCTION DES ÉLÉMENTS DU TABLEAU DE BORD



Suivi des échouages de tortues marine, PNBA

Dénombrement annuel des oiseaux d'eau au PND

Le dénombrement annuel des oiseaux d'eau a eu lieu le 15 janvier 2018 sur l'ensemble de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Sénégal (RBTDS) qui comprend le PND.

Les 7 équipes qui ont sillonné le territoire du PND, ont dénombré **291 641 individus appartenant à 114 espèces différentes d'oiseaux d'eau**. Ces résultats correspondent à une augmentation de 17% par rapport à l'année dernière, ce qui semble confirmer la pertinence du scénario d'inondation proposé par le Comité pluridisciplinaire de Suivi Hydrologique (CSH) mais aussi l'efficacité des infrastructures hydrauliques récemment rénovées.



Dénombrement des oiseaux d'eau, PND

Gestion hydrologique des écosystèmes au PND

La gestion de l'eau est au cœur de la mission du PND. Un travail, et une expertise considérables sont fournis par le Parc pour entretenir les ouvrages hydrauliques et assurer un suivi précis des niveaux et de la qualité de l'eau afin de réaliser les scénarios d'inondation programmés par le Comité de Suivi Hydrologique (CSH).

Véritable organe de concertation élargie entre le PND, les scientifiques et les popula-

tions locales, le CSH élabore des scénarios d'inondation précis, tenant compte des attentes des acteurs du territoire et des exigences dues au maintien de la biodiversité. Il s'est réuni cette année les 10 et 11 mai à Nouakchott et les 21 et 22 juin au siège de la conservation du Parc. Le BACoMaB finance annuellement les activités de ce comité afin de pérenniser une gestion durable de l'écosystème du bas delta au PND.

LA GESTION DE L'EAU EST AU CŒUR DE LA MISSION DU PND



Ouverture de vanne, ouvrage de Bell, PND

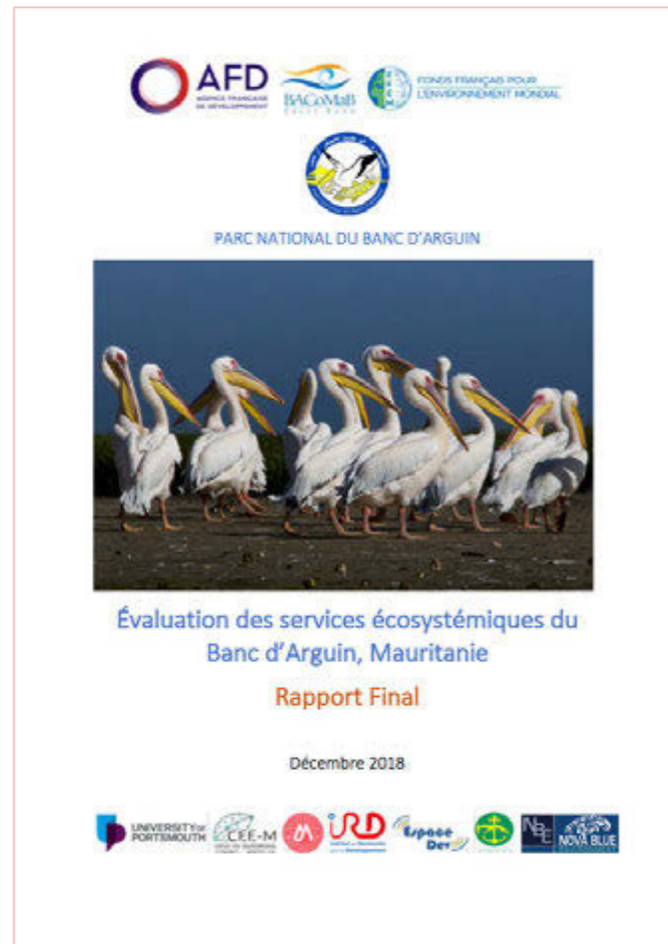
Conseil Scientifique du PNBA

Le Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA) est chargé d'assister en tant qu'organe consultatif le conseil d'administration du PNBA. Le BACoMaB finance depuis 2017 la réunion annuelle du CSBA. En 2018, cette réunion s'est tenue du 5 au 7 mai 2018 à Chami, l'occasion de présenter les travaux de recherche en cours et de faire le point sur des questions importantes pour l'avenir du PNBA comme : la mise en œuvre des recommandations de l'UNESCO, le rôle des tortues marines dans l'écosystème du PNBA, l'impact des activités d'orpaillage de Chami, le suivi de la brèche de Bellaat, l'impact de la pêche des sélaciens et l'étude d'évaluation des services écosystémiques du PNBA.

Cette institution a vu son organisation et son mode de fonctionnement modifiés par arrêté et décret ministériels. Désormais, la parité est requise entre membres résidents et non résidents, et le Président du CSBA doit résider en Mauritanie.



Le CSBA s'inquiète de l'impact environnemental et sanitaire de l'utilisation de mercure par les orpailleurs artisans de Chami, à la limite du PNBA



Etude d'évaluation des services écosystémiques du PNBA financée par le BACoMaB

Gouvernance partagée au PNBA

LE CVCG EST UNE INSTANCE CLÉ DE GOUVERNANCE PARTAGÉE AU PNBA

En fin de mandat cette année, le Comité Villageois de Concertation et de Cogestion (CVCG) a été renouvelé. Composé de 9 chefs de villages du PNBA, d'un représentant de chaque coopérative socio-professionnelle, de 3 représentants du PNBA et d'un représentant du ministère des Pêches, le CVCG est une instance clé de gouvernance partagée au PNBA qui traite des questions relatives à l'aménagement de la pêche imraguen ainsi qu'à d'autres thématiques concernant les populations du Parc (accès aux services de base, autres activités économiques, déchets, etc.). Suite à la première réunion du 25 au 27 juin 2018, chaque village a tenu des assemblées pour désigner ses représentants dans les différentes catégories socio-professionnelles :

armateurs, charpentiers, femmes transformatrices, pêcheurs à la ligne, mareyeurs, capitaines, marins pêcheurs, écoguides.

Lors de la réunion du 11 novembre 2018 à Teichott, chaque catégorie socio-professionnelle a élu son représentant au CVCG.



Réunion de la coopérative des femmes transformatrices de poisson de Mamghar, PNBA

Remise du livret scolaire « Education environnementale au PND » aux élèves de Bouhajra

L'Éducation environnementale au PND

Deux observatoires ornithologiques, financés par le BACoMaB sont en cours de construction : des équipements nécessaires aux nombreuses visites touristiques, scolaires et universitaires organisées au PND. Les agents ont notamment accueilli les élèves de la licence « Production et santé animale » de l'Institut Supérieur d'Enseignement Technologique de Rosso et un groupe d'étudiants en géographie spécialisés dans l'aménagement du territoire.

Le travail en cours avec les écoles des villages du Parc s'est poursuivi avec la distribution du livret scolaire « Education environnementale au PND » et la participation de plusieurs classes à la journée mondiale des oiseaux migrateurs célébrée au PND les 15 et 16 mai.

Le PND multiplie les activités de sensibilisation auprès de différents acteurs et communautaire à plus grande échelle sur son actualité et l'importance de sa mission à travers une newsletter, un site internet, une page Facebook et un compte twitter.



DES VISITES TOURISTIQUES, SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES SONT ORGANISÉES AU PND

Bilan des subventions

Les subventions aux parcs nationaux mauritaniens et aux OSC provenant des revenus du capital, ont beaucoup évolué, passant de 69 000 € en 2014 à 460 000 € approuvés par le conseil d'administration pour 2019.

Subventions accordées :

FINANCEMENTS ACCORDES PAR LE BACo-MaB (en €) ▼	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL 2014-2019
Subventions annuelles PNBA ↓	69 000	142 810	250 000	250 000	280 000	280 000	1 271 810
Surveillance maritime et côtière	69 000	142 810	150 000	176 500	173 300	180 000	891 610
Gouvernance partagée			48 000	16 000	27 700	30 000	121 700
Observatoire : Tableau de bord de suivi de l'efficacité de gestion			52 000	39 000	60 500	55 000	206 500
Réunion annuelle du Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA)				18 500	18 500	15 000	52 000
Subventions annuelles PND ↓		62 190	119 940	120 000	140 000	140 000	582 130
Gestion hydrologique		3 000	4 000	7 500	22 000	12 000	48 500
Gestion conservatoire du PND : restauration, suivi, surveillance		34 230	67 840	82 500	68 500	68 000	321 070
Cogestion avec les populations locales		14 799	6 000	4 000	6 000	0	30 799
Communication et éducation environnementale		0	25 100	14 500	26 500	35 000	101 100
Gouvernance et gestion de l'institution		10 161	17 000	11 500	17 000	25 000	80 661
Petites Subventions			30 000	13 816			43 816
Etude sur la valeur des services écosystémiques du PNBA (fonds FFEM)		175 000					175 000
Programme de Conservation du Phoque Moine					20 000	40 000	60 000
TOTAL FINANCEMENTS ACCORDÉS	69 000	380 000	399 940	383 816	440 000	460 000	2 132 756



Pélicans blancs en pêche, PND

ACTUALITE DU BACOMAB



Elèves de l'école de Teichott au PNBA, lors d'activités d'éducation environnementale

Adoption du Plan stratégique BACoMaB 2018-2027

Le BACoMaB s'est doté de son premier plan stratégique, pour la période 2018-2027, élaboré suivant une démarche participative incluant ses instances de gouvernance, ses bénéficiaires et ses principaux partenaires.

Ce plan définit la vision, la mission, les valeurs et les axes prioritaires d'intervention du BACoMaB pour les 10 ans à venir. En plus de son rôle de bailleur des aires protégées marines et côtières, le BACoMaB se propose de contribuer activement à l'amélioration de leur efficacité de gestion et au renforcement de l'éducation environnementale du public. Les multiples enjeux de conservation de la zone côtière et marine exigent du BACoMaB non seule-

ment une augmentation significative de ses capacités de financement mais aussi un rôle actif de plaidoyer pour la mise en oeuvre d'un réseau national représentatif d'aires protégées marines et côtières, en lien avec les engagements internationaux de la Mauritanie.

Un rôle actif de plaidoyer pour la mise en oeuvre d'un réseau national représentatif d'aires protégées marines et côtières

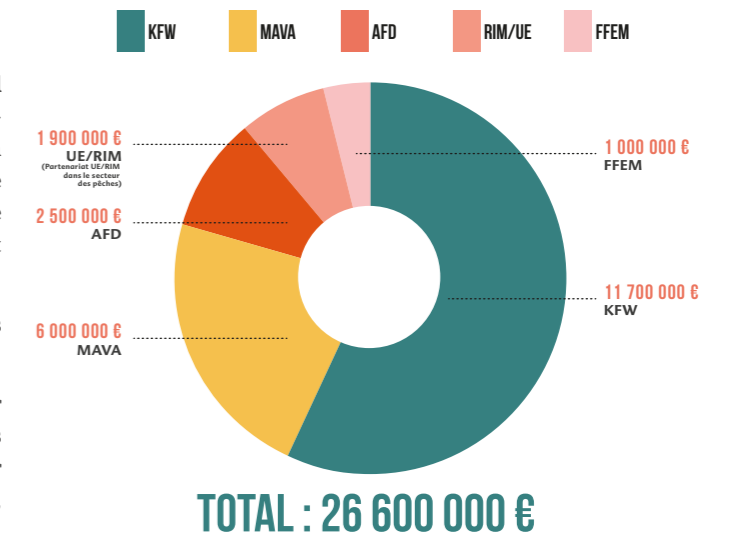
Capitalisation et levée de fonds

Au 31 décembre 2018, le BACoMaB dispose d'un capital effectif de 26,6 millions d'euros, provenant de l'appui sectoriel des accords de pêche entre l'État mauritanien et l'Union Européenne (UE/RIM), de la Coopération Financière Allemande (KfW), de la Fondation MAVA, ainsi que de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

Au cours de l'année 2018, la KfW a versé 3,5 millions d'Euros additionnels au fonds de dotation du BACoMaB.

Le BACoMaB recherche activement des opportunités pour augmenter significativement son capital et attirer des fonds d'amortissement et des fonds projets en vue de contribuer progressivement aux impératifs de conservation marins et côtiers, aux côtés de l'État mauritanien.

Contributions versées au capital du BACoMaB au 31/12/2018



Gestion et évolution du portefeuille

Le BACoMaB utilise les services de PICTET, un groupe bancaire suisse spécialisé dans la gestion de fortune et d'actifs, qui gère les fonds conformément à la politique d'investissement. Un suivi régulier de la performance du portefeuille est assuré par le comité d'in-

vestissement, issu du CA. Sur la base de ces rapports le CA décide des montants disponibles pour les subventions en fonction des revenus générés et des réserves à constituer.

La performance du portefeuille en 2018 a été de -2.09%

due à la conjoncture financière internationale assez difficile où les conditions des marchés sont comparables aux conditions ayant prévalu en 2002 et 2008 et avec une forte volatilité. Par ailleurs la mise en oeuvre de la nouvelle politique d'investissement n'a débuté qu'en octobre

et les effets qui en sont attendus ne seront visibles qu'en 2019.

Le tableau ci-après retrace l'évolution du portefeuille du BACoMaB depuis 2010 et les rendements qui en ont résulté.

Performance et évolution du portefeuille

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Versements au fonds de dotation au cours de l'année	505 915	3 937 801	5 000 000	455 927	3 500 000	8 000 000	-	1 700 000	3 500 000
Capital du BACoMaB (somme des apports des donateurs) au 31 décembre	505 915	4 443 716	9 443 716	9 899 643	13 399 643	21 399 643	21 399 643	23 099 643	26 599 643
Fortune au 31 Décembre			9 663 506	10 292 028	14 724 593	22 699 145	23 423 625	24 919 022	27 674 748
TWR Performance en % (YTD)			4,14%	2,60%	8,56%	2,70%	4,96%	0,58%	-2,09%
Performance du benchmark en % (YTD)	-	-	2,67%	0,47%	11,50%	3,91%	5,43%	-0,02%	-0,20%
Performance moyenne CTIS (fonds en €)	-	-	6,49%	4,87%	6,97%	3,15%	4,50%	6,84%	-
Montant du rendement effectif			183 970	251 251	880 998	397 564	1 125 878	135 857	-520 808
Taux d'inflation zone euro			2,22%	0,86%	-0,08%	0,20%	1,10%	1,35%	1,80%
Inflation annuelle sur le capital			209 650	85 137	-10 720	42 799	235 396	311 845	478 794
Rendement distribuable (rendement effectif - inflation sur le capital)			-25 681	166 114	891 717	354 765	890 482	-175 988	-999 601
Rendement distribuable cumulé			-25 681	140 434	1 032 151	1 386 916	2 277 397	2 101 409	1 101 808
Subventions annuelles accordées					69 000	204 000	400 000	420 000	420 000

Nouvelle politique d'investissement

La politique d'investissement a été révisée en vue d'améliorer la performance des placements et clarifier les responsabilités des différents organes de gouvernance en particulier le conseil d'administration et le comité d'Investissement.

Cette révision a introduit une nouvelle allocation stratégique des actifs

Cette révision a introduit une nouvelle allocation stratégique des actifs afin de capter les opportunités de rentabilité qui s'offrent au vu de la

conjoncture et de maximiser les revenus du BACoMaB.

La mise en œuvre de cette nouvelle politique d'investissement a été effectuée au cours du dernier trimestre de l'année 2018.

Par ailleurs, une session de formation des membres du CA a été organisée pour permettre à ceux-ci de mieux appréhender les concepts clés de la gestion du portefeuille.

Assemblée générale du CAFE à Kasane, Botswana



8^{ème} Assemblée Générale du CAFE

La direction exécutive du BACoMaB a participé à la 8^{ème} assemblée générale du Consortium Africain des Fonds Environnementaux (CAFE), qui s'est tenue du 3 au 8 septembre 2018 à Kasane, au Botswana.

Cette assemblée a réuni environ 65 personnes venues de 21 pays, dont les représentants de 15 fonds africains, mais également de 5 fonds membres de RedLAC, le réseau latino-caribéen des trust funds de conservation.

Le ministre de l'Environnement du Botswana, S.E. Tshekedi Khama a présidé la cérémonie d'ouverture.

La séance close de l'assemblée générale a permis de souhaiter la bienvenue au nouveau secrétaire exécutif du CAFE, d'approuver le premier Plan stratégique 2019-2023 du réseau et d'accepter **un nouveau membre, le Community Conservation Fund of Namibia (CCFN), amenant à 17 le nombre de membres actifs.**

Une formation de 3 jours sur le fundraising et les finances climat pour les fonds fiduciaires s'est déroulée en marge de l'assemblée.

Un groupe de travail « Monitoring et évaluation », regroupant des membres du

La 9^{ème} AG de CAFE se tiendra au Bénin en 2019

CAFE et RedLAC, dont le BACoMaB, s'est réuni à Kasane pour travailler sur l'élaboration d'un plan stratégique de monitoring et évaluation pour les fonds environnementaux.

Pour clore le programme, des sorties de terrain ont été organisées au Chobe National Park et aux chutes Victoria au Zimbabwe.

20^{ème} Assemblée Générale du RedLAC

Le président du conseil d'administration du BACoMaB et le directeur exécutif ont participé à la 20^{ème} assemblée générale du Réseau de Fonds Environnementaux d'Amérique Latine et des Caraïbes (RedLAC), qui s'est tenue du 27 Octobre au 1^{er} novembre à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie.

Les participants ont bénéficié d'une formation de 2 jours sur les mécanismes de financement innovant et d'échanges fructueux autour du thème « Créativité et innovation pour les fonds environnementaux ». Le BACoMaB a aussi participé aux groupes de travail « Monitoring et évaluation » et « Durabilité des Réseaux ».



Assemblée générale du RedLAC



Présentation du directeur exécutif du BACoMaB pendant la Monaco Ocean Week

Monaco Ocean Week

Le directeur exécutif du BACoMaB a participé du 8 au 14 avril 2018 à la 2^{ème} édition de la Monaco Ocean Week. Cet événement réunit scientifiques, experts, ONGs, et représentants de la société civile autour de l'enjeu majeur qu'est la protection des océans. Au programme, des thématiques portant sur l'innovation, la recherche et le développement d'une économie bleue.

Un atelier sur les fonds fiduciaires a été organisé autour de présentations proposées par le BACoMaB, le MARFUND, ainsi que l'AFD, le FFEM et la MAVA.

Réunions des instances de gouvernance du BACoMaB

En 2018, les réunions des instances de gouvernance (conseil d'administration, assemblée générale et groupe contact de donateurs) se sont tenues du 23 au 25 mai 2018 au siège de la KfW à Francfort et du 3 au 5 décembre à Nouadhibou.

Lors de ces événements, des visites ont été organisées au Parc National de la Mer de Wadden en Allemagne et à la réserve de la Côte des phoques en Mauritanie.



Réunion du Groupe contact de donateurs à Nouadhibou



Visite du Parc National de la Mer de Wadden, Allemagne



Visite de la réserve de la Côte des phoques, Mauritanie

ORGANIGRAMME DU BACOMAB

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle assure les fonctions de contrôle interne et de représentation

André Hoffmann
Abdel Wedoud Ould Cheikh
Lucien Chabason



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Principale instance décisionnelle, il contrôle la gestion du fonds et fixe ses orientations stratégiques

Abass Sylla (Ministère des Finances), Président
Moutha El Hadj (Primature)
Guillaume Chiron (AFD)
Thorsten Schneider (KfW)
Oumoul Khayri Ba Tall (expert-comptable)
Alexandre Manghi (expert finances)

LE GROUPE CONTACT DE DONATEURS

Il facilite un dialogue structuré avec les partenaires techniques et financiers de la Fondation

Ministère des Finances	AFD
KfW	FFEM
MAVA	UE
	GIZ



Sous comités

LE COMITÉ D'OCTROI DES SUBVENTIONS

Il est chargé de l'évaluation des requêtes de financement

LE COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Il est chargé de superviser toutes les activités de placement des actifs



LA DIRECTION EXÉCUTIVE DU FONDS

Elle met en œuvre les décisions du Conseil en assurant la gestion quotidienne du fonds et veille à sa performance au plan technique, organisationnel et financier

Ahmed Lefghih Directeur Exécutif
Ana Colorado McEvoy Conseillère technique
Marie Gaye Assistante administrative
Atiya Mohamed Chauffeur
Abdallahi Moussa Entretien

BACoMaB Trust Fund

ZRC, lot 406 Bis

Nouakchott, Mauritanie

B.P.5223

+222 45 25 60 66

contact@bacomab.org

www.bacomab.org



BACoMaB Trust Fund

Fonds Fiduciaire du Banc d'Arguin et de la Biodiversité Côtière et Marine

Rapport Annuel 2018

Rédaction :

Ahmed Lefghih, Directeur Exécutif du BACoMaB

Ana Colorado McEvoy, Conseillère Technique du BACoMaB

Marion Broquère, en Haut !

Une réalisation en Haut ! : www.enhaut.org

Iconographie et figures en Haut !

Design et graphisme : Nicolas Grissi pour en Haut !

Crédits photographiques :

©enhaut.org à l'exception de :

p.10 en haut : ©Tomas Lundalv ; p.10 en bas : ©Hans Verdaat ; p.23 en haut à gauche et en bas : ©Programme Conservation Phoque Moine ; p.24 en haut : ©PND ; p.25 en haut : ©PND ; p.26 en bas à gauche ©Margaux Benchehida ; p.27 en bas : ©PND ; p.32 ©CAFE ; p.33 en haut : ©REDLac ; p.33 en bas : ©Monaco ocean week ; p.34 en haut à droite : ©Christian Wiedemann

Impression : Agence ID

Nouakchott, Mars 2019

